



# COMMUNIQUE

*N° 059 du 17/06/11/CAB-PM-MD/PP*

## RELATIF AU REDRESSEMENT DES GRADES ET AUX TIRS ENTENDUS CE JOUR A YOPOUGON

### 1. REDRESSEMENT DES GRADES

Par son communiqué n°058 du 9 juin 2011, le Premier Ministre, Ministre de la Défense, Monsieur Guillaume Kigbafori SORO a informé et rassuré l'ensemble des Ivoiriens et la communauté internationale de sa détermination à œuvrer pour offrir une armée forte à la Côte d'Ivoire.

Au nombre des mesures à prendre à cet effet, la correction des anomalies constatées dans l'avancement des militaires.

Ainsi, sur proposition du Premier Ministre, Ministre de la Défense, le Président de la République, chef suprême des armées, a signé le 14 juin 2011 le décret n°2011-116 portant institution d'une commission de redressement des grades dans les forces armées.

La commission est placée sous l'autorité du Premier Ministre, Ministre de la Défense

Composée d'officiers généraux et officiers supérieurs de la haute hiérarchie militaire, notamment le Général de Corps d'Armée Philippe MANGOU, Chef d'Etat-Major des Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire (FANCI), le Général de Brigade Soumaïla BAKAYOKO, Chef d'Etat-Major des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN), le Général de Corps d'Armée Edouard Tiapé KASSARATE, Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale, le Chef de Cabinet Militaire du Premier Ministre, Ministre de la Défense, le Général de Brigade Michel GUEU, la commission sera assistée, dans sa mission, des personnalités militaires suivantes :

- le Général de Division Mathias DOUE, ex-chef d'Etat-Major des FANCI ;
- le Général de Division Joseph Ehueni TANNY ex-commandant supérieur de la Gendarmerie ;

- le Général de Brigade Abdoulaye COULIBALY ex-commandant des Forces Aériennes.

La Commission a pour mission de :

- Examiner la nomination et la promotion dans chaque grade des officiers, des sous-officiers et des militaires du rang ;
- Relever les anomalies constatées ;
- Faire des propositions de redressement desdits grades.

La Commission de redressement des grades créée par le Chef de l'Etat a été officiellement installée ce jour, par le Premier Ministre, Ministre de la Défense et a aussitôt démarré ses travaux.

Pour le Premier Ministre, Ministre de la Défense, la signature de ce décret vient traduire en acte la volonté affichée du Chef de l'Etat de construire une armée républicaine soudée, faite de discipline et de justice.

Le Premier Ministre, Ministre de la Défense, engage donc la Commission de redressement des grades à restaurer les valeurs qui ont fait la fierté de l'armée dont les nouveaux sillons sont tracés par le Président de la République en signant l'ordonnance créant les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI).

## **2.- SITUATION A YOPOUGON**

Ce jour, aux environs de 11 heures 30 minutes, des tirs nourris à l'arme de guerre ont été entendus à Yopougon. De quoi s'agissait-il ?

Des combattants se réclamant d'un certain Lieutenant Yéo Doh, ayant participé à la campagne militaire pour mettre fin à la crise postélectorale, s'étaient ensuite rendus coupables d'exactions au « 40 Logements » du Plateau et de nombreux actes de racket à des barrages qu'ils avaient érigés à travers les quartiers de la commune d'Adjamé.

Sourds aux instructions du Gouvernement de mettre fin au racket, certains des combattants de Yéo Doh ont été arrêtés et incarcérés à la base navale de Locodjro.

En réaction à l'arrestation de ses hommes, Yéo Doh constitue un groupe armé qui prend d'assauts la base navale de Locodjro, ce vendredi matin, en vue de les libérer. La riposte des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire ne s'est pas fait attendre. Le bilan de l'attaque se présente comme suit :

- Côté ennemi :
  - 01 mort
  - 01 blessé grave
  - 05 personnes arrêtées dont Yéo Doh
- Côté Forces républicains : aucun mort ni blessé.

La situation est redevenue calme.

Au moment où les partenaires économiques renouent avec la destination Côte d'Ivoire, il est impérieux d'éviter de poser des actes contraires aux dispositions prises par le gouvernement pour leur retour.

Le Premier Ministre, Ministre de la Défense, Monsieur Guillaume Kigbafori SORO lance une sévère mise en garde à tous ceux qui seraient tentés par une aventure similaire. Ils s'exposeraient à la rigueur de la loi.

*Fait à Abidjan, le 17 juin 2011*

P/Le Ministre de la Défense

**Le Porte-parole**

**Capitaine ALLA Kouakou Léon**